

## GAL du Pays de Saintonge Romane

### Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 21 avril 2016

***Etaient présents, Mesdames et Messieurs les membres du comité de programmation :***

#### **Membres Publics**

BARREAUD Sylvain, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge	Titulaire
CLASSIQUE Jean-Claude, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes	Titulaire
GRENON Jean-Claude, Président du Pays de Saintonge Romane	Titulaire
MASSIAS Yves, Maire de Jazennes	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre, Conseiller municipal à Gémozac	Titulaire

#### **Membres Privés**

BITON Dominique, Gestionnaire de l'Association Patrimoine de St Sauvant / foyer rural	Suppléant
BOITARD Yannig, Animateur commercial Brunet Drouillac	Titulaire
CLAVEL Anne, Artiste Plasticienne	Titulaire
QUERE-JELINEAU Caroline, Productrice fermière	Suppléant
RIALLAND Valérie, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
ROBERT Vincent, Directeur de l'APMAC	Titulaire

***Etaient présents, Mesdames et Messieurs :***

COMTE Muriel, Directrice de missions à la Communauté d'Agglomération de Saintes  
DEAU Delphine, Animatrice et gestionnaire LEADER  
HUTTEAU Chantal, Animatrice LEADER  
Véronique BERGONZONI, Directrice-adjointe du Pays de Saintonge Romane et Directrice de l'Abbaye de Trizay

**Secrétaire de séance :** Yves MASSIAS

Les membres du comité valident à l'unanimité le compte-rendu du comité du 27 janvier 2016 (11 voix).

Sylvain BARREAUD, Président du GAL du Pays de Saintonge Romane, précise que le conventionnement avec le Conseil Régional et l'ASP est toujours en cours. Monsieur ROUSSET a envoyé un courrier le 15 avril dernier précisant l'impossibilité pour les GAL d'appeler des crédits LEADER dans le champ du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE). Par conséquent, les projets individuels portés par des agriculteurs ne sont plus éligibles dans notre programme. Sylvain BARREAUD précise qu'une enveloppe est conservée sur la fiche n°2 pour soutenir des projets collectifs qui seraient inéligibles au PCAE et des projets portés par des entreprises non agricoles.

Concernant les grilles de sélection des projets, Sylvain BARREAUD propose aux membres du GAL une nouvelle version de la fiche n°3 plus fonctionnelle. L'idée est de la tester sur les dossiers présentés aujourd'hui et de voir si cette dernière est adaptée.

## Dossiers en opportunité

### 1- MUSICAVENTURE : nouveau parcours de Découverte et d'Interprétation de l'Abbaye aux Dames, la Cité Musicale – phase 2 : réalisation du module 1 « Les Voyages Initiatiques »

**Fiche n°3** : encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée

**Maître d'ouvrage** : Association Abbaye aux Dames, la Cité musicale, Saintes

**Localisation du projet** : Abbaye aux Dames de Saintes (bâtiment classé Monument Historique)

**Descriptif du projet** : le projet vise dans sa globalité à développer l'attractivité touristique du territoire de Saintes par la mise en place d'un nouveau parcours de découvertes et d'interprétation baptisé MUSICAVENTURE qui fait appel à des techniques et des méthodes innovantes, une narration adaptée et une interprétation du patrimoine. Ce projet se décline en 5 modules : Module 1 - Voyage Initiatique, Module 2 – Cabinets musicaux, Module 3 - Carrousel, Module 4 - Musiquothèque, Module 5 - Nef Spatialisée. Le dossier présenté ce jour porte uniquement sur le module 1 - Voyage Initiatique (fin de la mise en œuvre de ces différents modules prévue pour 2019 / coût total du projet pour les 5 modules : 1 828 525 €)

**Module 1 - Voyage Initiatique** : il s'agit de la création de deux parcours sonores de découverte de l'Abbaye - initiatique et héroïque - par le biais de 12 stations disposées dans la cour, le cloître, la pelouse, le jardin médiéval, le porche, l'Abbatiale, le Fronton, la Nef, le Chœur, la Salle Capitulaire, les Cellules et le Clocher. L'écoute se fait grâce à un casque en son binaural, on y découvre ainsi la vie, l'histoire et les personnages marquants de l'Abbaye (environ 1 heure de visite). Le vocal et l'instrumental sont les deux axes clefs de cette histoire. L'inauguration de ce module est prévue le 19 juin 2016.

#### **Innovation :**

- son binaural ou 3D (premier monument historique en Europe à utiliser le son binaural) dans une démarche immersive et sensorielle
- les voix du récit et la forme narrative proposée

**Concertation** : ce projet s'inscrit dans le Schéma Local de Développement Touristique porté par la CDA de Saintes. Approbation du projet par le Ministère de la Culture, DRAC Région, Département, l'Agglomération et la Ville. Le comité de pilotage qui suit le projet réuni depuis octobre 2014 tous les acteurs locaux de la filière touristique et du patrimoine (l'Atelier du Patrimoine, l'Office de Tourisme, le Pays de Saintonge Romane, le Centre Social Bellerive, l'Abbaye de Saint-Savin, le service Ville d'Art et d'Histoire de la Ville de Cognac, etc.)

#### **Pourquoi ce projet :**

- développer l'attractivité touristique du territoire (retombées économiques et augmentation des visiteurs)
- redéfinir l'ADN de l'Abbaye aux Dames,
- innover dans les modèles de parcours d'interprétation pour séduire le grand public,
- poursuivre la mission de « médiation musicale vers tous les publics » et l'objectif « d'égalité d'accès à la culture » (modules en offre payante et modules d'animation gratuits),
- donner corps au concept « de cité musicale » par des objets tangibles : 5 modules,
- créer une offre modulaire alliant : simplicité, accessibilité à tous, circulation dans la cité et sur le territoire, participation contributive des Saintais, rencontres intergénérationnelles, création de lien social, etc.,
- donner une dimension européenne à l'Abbaye, l'inscrire dans un réseau de partenaires (projet de coopération Europe Créative avec Narrative, Modulo digital, la Croatie et le Danemark).

**Fréquentation** : objectif de 50 000 visiteurs par an à l'horizon 2019 (15 000 visiteurs en 2015).

**Prix de l'entrée** : 8 euros (plein tarif)

**Retombées économiques pour le territoire** : entre 1,8 M € et 4,5 M € (cette estimation est basée sur 1 € investi dans le tourisme et la culture génère en moyenne 4 € à 10 € de retombées économiques sur les territoires (Source Ministère de la Culture et de la Communication).

Emplois créés sur site : 1 poste dès 2017 + 2 postes en 2017/18

Ambassadeurs locaux de MUSICAVENTURE : objectif 2016 = 300 personnes impliquées

Echéance du projet : de 2016 à 2019

Chiffre d'affaires actuel : 31 000 €

Chiffre d'affaires prévisionnel : 90 000 € en 2016 / 180 000 € en 2017 / 240 000 € en 2018 / 300 000 € en 2019.

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)					
Dépenses	Montant (€)	Plan de Financement	Montant (€)	%	
Conception des 12 stations	81 100 €	CRDD	75 000 €	17 %	
Achat des 75 casques	45 175 €	CDA de Saintes	25 000 €	6 %	
Conception de la charte graphique	20 000 €	Conseil Départemental	100 000 €	22 %	
		Ville de Saintes	25 000 €	6 %	
Ecriture et élaboration des contenus (tournage : comédien, réalisateur, etc.)	169 268 €	DRAC ALPC	32 530 €	7 %	
	- Parcours initiatique version française	62 189 €	Pays de la Saintonge Romane - LEADER	100 000 €	22 %
	- Parcours initiatique version anglaise	33 184 €			
	- Parcours héroïque en version française	45 780 €	Autofinancement	89 383 €	20 %
	- Parcours héroïque en version anglaise	28 114 €			
Etudes et suivi des développements et des équipements technologiques	28 310 €				
Développement de l'interface de l'application (Smartphone)	25 000 €				
Honoraires de la maîtrise d'ouvrage	16 250 €				
Gestion et coordination globale	61 810 €				
<b>Total HT</b>	<b>446 913 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>446 913 €</b>	<b>100 %</b>	

Frédéric SAINT-POL, responsable administratif et commercial de l'Abbaye aux Dames, est venu présenter son projet et répondre aux questions des membres du GAL. Les échanges ont porté sur :

- l'articulation du projet dans son ensemble et l'imbrication des modules les uns avec les autres. L'obtention de ressources financières extérieures (aides publiques, mécénat, emprunt, etc.) va conditionner la mise en œuvre des quatre autres modules dans les années à venir,
- la complémentarité de ce projet avec l'offre déjà existante sur le site. Les casques audio présents aujourd'hui resteront disponibles, il s'agit d'un enrichissement de l'offre,
- la question de l'accessibilité du site aux personnes handicapées reste ouverte. La loi prévoit que l'ensemble des monuments historiques soit accessible en 2021. L'Abbaye aux Dames prévoit de mettre en place un ascenseur pour accéder au premier étage. Aujourd'hui, une personne à mobilité réduite peut faire la visite mais ne peut pas accéder à l'étage,
- le prix d'entrée a été fixé à 8 € suite à une étude comparative d'offres similaires en France. L'Abbaye va proposer avec l'amphithéâtre et la Gabarre, un billet commun « billet Tercio »,
- le module 1 présenté ici s'inscrit dans un ensemble de cinq modules. La subvention de 100 000 € ne pourra être accordée qu'une seule fois pour les cinq modules (cf. montants et taux d'aide applicable de la fiche n°3),
- le lancement du parcours aura lieu le 19 juin 2016.

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets (ci-jointe en annexe 1).**

**Les membres du comité de programmation considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER. Les membres ayant le droit de voter ont validé à l'unanimité le projet (11 voix).**

## 2- Création d'un lieu scénique et culturel, Mairie de Gémozac

**Fiche n°3** : encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée

**Maître d'ouvrage** : commune de Gémozac

**Localisation du projet** : Gémozac

**Descriptif du projet** : le projet de création d'un lieu scénique et culturel à Gémozac vise à rendre polyvalent l'équipement en particulier pour pouvoir accueillir des spectacles. Ce projet permettra de disposer d'une salle de 400 m<sup>2</sup> (200 places assises) qui n'existe pas au sein de la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, ni à Cozes (CARA) ni à Pons (Haute-Saintonge). Le projet est donc d'intérêt intercommunal et même au-delà.

La salle actuelle ne permet pas d'accueillir dans de bonnes conditions des spectacles vivants et ce projet va donc permettre de consolider et développer un programme d'animation culturelle.

En effet, cette réalisation est attendue par les acteurs culturels de la Saintonge romane. Gémozac est un bourg-centre reconnu comme pôle d'équilibre dans le ScOT. De plus, une étude urbaine (en concertation avec la population) qui intègre pleinement ce projet est en cours pour planifier le développement de la commune sur 10 ans.

L'opération porte sur :

- la mise en accessibilité du bâtiment
- la réalisation d'un bloc sanitaire aux normes PMR
- le renforcement de l'isolation thermique

- la pose de matériaux apportant la qualité acoustique requise (panneaux sur les murs, parquet, etc.)
- la démolition du balcon, inutilisable
- la réalisation d'une scène répondant aux prescriptions de l'APMAC

Aussi, l'avis de l'APMAC (expertise et conseil en aménagement de salle et scénotechnique) a été recueilli et pris en compte par le cabinet d'architecture. De ce fait, cette salle sera recensée dans l'inventaire des salles de spectacles de la Région.

#### **Prises en compte des recommandations de l'APMAC :**

L'APMAC, sollicitée par la commune pour un avis sur l'optimisation des conditions d'accueil de spectacles vivants dans le cadre de la création d'un lieu scénique et culturel, recommande :

- un dispositif d'accroches scéniques mobiles et fixes
- une scène de type modulaire avec une hauteur d'utilisation de 60 cm
- un rideau d'avant-scène sur patience, velours (env. 600g/m<sup>2</sup>) d'ampleur 40% avec une ouverture à la grecque manuelle
- 3 paires de pendrillons de même matière et ampleur que l'avant-scène mais impérativement de couleur noire
- 2 demi-fond de même matière et ampleur que l'avant-scène mais impérativement de couleur noire
- un câblage électrique adapté

L'ensemble de ces prescriptions a été pris en compte par le cabinet d'architecture.

L'amélioration des conditions acoustiques sera obtenue par la pose :

- d'un parquet dans l'ensemble de la salle
- de doublage perforé sur les murs
- d'un nouveau plafond

Les travaux sont lourds car ils comprennent la suppression de 10 piliers dont 8 situés au milieu de la salle et qui obèrent son utilisation. Des poutres métalliques doivent être posées en conservant la charpente bois et la couverture.

L'achat de gradins télescopiques a été écarté en raison des contraintes de charge sur le parquet et l'absence d'espace de stockage. Les chaises seront remplacées pour offrir une bonne qualité d'assise.

#### **La programmation envisagée :**

Les associations (Ecole de musique, SOS Rock, ECMA, Panier de Trad, comité des fêtes, La Forge, etc.) organisent déjà des concerts et des représentations théâtrales. La salle est également mise à disposition d'artistes pour la présentation de leurs propres spectacles.

Le Pays de Saintonge Romane organise tous les ans le projet « Du spectacle plein les Mirettes » et utilise cette salle pour la diffusion du spectacle à destination des scolaires et du jeune public.

La Compagnie Stromboli a été accueillie en résidence d'artiste pour la création de deux spectacles ces dernières années.

Des manifestations culturelles se déroulent également en extérieur aux beaux jours du fait de l'absence de salle dédiée.

Ainsi le Gémozik Festival connaîtra sa cinquième édition le vendredi 19 et le samedi 20 août 2016. L'évènement qui a lieu à l'aire de loisirs a pour finalité de faire découvrir la musique de façon ludique au plus grand nombre avec tout au long de la journée des ateliers musicaux animés par des musiciens professionnels.



La soirée est quant à elle consacrée aux concerts. En cas de mauvais temps, la nouvelle salle pourra servir de solution de repli.

L'École de Musique de la Saintonge Viticole, créée en 2014, est soutenue financièrement par le Département et la Communauté de Commune de Gémozac et matériellement par la commune de Gémozac (mise à disposition à titre gratuit de 4 salles). Cette association dynamique cherche, elle aussi, à proposer des spectacles musicaux sur la commune, avec par exemple l'organisation les 10 et 11 octobre derniers des « Rencontres Bretonnes du Sud-Ouest ».

Cette nouvelle salle favorisera l'émergence de nouveaux projets culturels notamment associatifs et culturels ou en lien avec les écoles du territoire, le collège et la Maison Familiale et Rurale de Cravans (1 800 élèves), etc.

**Echéance du projet** : octobre 2016

<b>Plan de financement prévisionnel (Montant HT)</b>				
<b>Dépenses</b>	<b>Montant (€)</b>	<b>Plan de Financement</b>	<b>Montant (€)</b>	<b>%</b>
Travaux gros œuvre et second œuvre	369 530,00	Autofinancement :	370 920,21	57,21 %
		Etat (DETR)	95 400,00	14,72 %
Equipements scénotechniques, matériaux acoustiques et 200 chaises	220 065,00	Département	82 000,00	12,65 %
		Leader	100 000,00	15,42 %
Honoraires (architecte, contrôle technique, Sécurité et Protection de la Santé et diagnostic amiante et désamiantage)	58 725,21			
<b>Total HT</b>	<b>648 320,21</b>	<b>Total HT</b>	<b>648 320,21</b>	<b>100 %</b>

Loïc GIRARD, Maire de Gémozac, Pauline PAJAUD, Directrice des services de la commune de Gémozac et Franck GACEL, architecte du cabinet MG architecture, sont venus présenter le projet. Les échanges ont porté sur :

- les plus-values du projet : les équipements scéniques et culturels, l'acoustique et le confort thermique (pompe à chaleur, centrale de traitement d'air),
- la programmation culturelle qui doit être confortée et développée. Aujourd'hui, il n'y a pas de saturation dans la location du lieu. Cette salle est également disponible pour des associations,
- le partenariat avec l'APMAC et la prise en compte de leurs recommandations hormis les gradins,
- les gradins : la mairie n'a pas choisi de mettre des gradins (problèmes de poids, d'espace de stockage et de coût) mais des chaises confortables. Les agents communaux pourront les installer avant les représentations.

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets (ci-jointe en annexe 1).**

**Les membres du comité de programmation considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER. Les membres ayant le droit de voter ont validé à l'unanimité le projet (10 voix).**

### 3- Cinéma itinérant à la ferme, Pays de Saintonge Romane

**Fiche n°3** : encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée

**Maître d'ouvrage** : Pays de Saintonge Romane

**Localisation du projet** : à l'échelle du territoire du Pays de Saintonge Romane (Communauté de Communes Cœur de Saintonge ; Communauté de Communes de Gémozac ; Communauté d'Agglomération de Saintes)

**Descriptif du projet** :

Le projet du « Cinéma itinérant à la ferme » s'inscrit au cœur de la politique culturelle et patrimoniale du Pays de Saintonge Romane qui s'appuie sur :

- la valorisation du patrimoine,
- le développement culturel,
- la mise en réseau et la valorisation des producteurs fermiers.

En effet, depuis de nombreuses années, le Pays de Saintonge Romane organise des événements culturels durant la saison touristique et l'arrière-saison pour faire découvrir aux habitants et aux touristes, le patrimoine des villages et mettre à l'honneur les produits locaux des producteurs fermiers. Certains de ces événements sont agrémentés par des actions culturelles ou des spectacles professionnels. Cette action est intégrée dans la plaquette « Plaisirs de saisons » éditée par le Pays de Saintonge Romane à 10 000 exemplaires et diffusée à l'échelle du département.

Parallèlement, dans le cadre de sa politique de valorisation et promotion de la production fermière, le Pays de Saintonge Romane édite, depuis 2004, un guide des « produits et producteurs fermiers en Saintonge Romane » qui réunit environ une soixantaine de producteurs fermiers de son territoire.

Le projet du « Cinéma itinérant à la ferme » répond donc à un double objectif de valorisation de la production fermière et de programmation d'une action culturelle innovante de qualité. Cette opération contribue à renforcer la mise en réseau entre les collectivités, les producteurs fermiers et les acteurs culturels locaux.

Quatre soirées cinéma seront programmées au sein des exploitations de producteurs locaux issus du guide. Le Pays a fait appel à l'association Le Peuple Créateur pour la partie cinéma de plein air (soutenue précédemment dans le cadre du Leader pour l'acquisition du matériel de cinéma de plein air). Le programme est le suivant :

- 18h : une visite de l'exploitation et une dégustation est offerte par le producteur accueillant (des produits de l'exploitation sont vendus sur place)
- 19h : une restauration est proposée sur place par un camion restaurateur (utilisation de produits fermiers : poulets fermiers, pommes de terre et légumes de saison). La barquette est vendue 8 €. En complément, des productrices du territoire vendront des desserts maison.
- 20h30 : la projection d'un documentaire en lien avec l'environnement, l'agriculture et la ruralité (environ 1 heure). Le choix du film se fait conjointement entre le producteur et l'Association Le Peuple Créateur ; il y aura un film différent pour chaque soirée.
- 21h30 : un débat avec le public en présence du réalisateur (environ 1 heure).

Pour favoriser l'accès à la culture, hormis la restauration, cette soirée est entièrement gratuite.

Les quatre rendez-vous sont les suivants :

- jeudi 18 août - Saint-André de Lidon chez Thierry Courpron, producteur de pineau, cognac et vin de pays
- samedi 27 août – Thézac chez Pascale Croc, productrice d'huile
- samedi 3 septembre - Port d'Envaux chez Valérie Riolland, productrice de confitures
- samedi 15 octobre - Saint Sauvant chez Damien Jadeau, producteur de safran

**Pourquoi ce projet :**

- développer le lien entre les producteurs, les habitants et les touristes pour amplifier la présence des produits fermiers et l'accueil sur le territoire,
- mettre en valeur des producteurs fermiers locaux : rencontre avec des producteurs, visites des exploitations, dégustation de produits locaux,
- assurer la promotion des produits et de la qualité de la production fermière,
- assurer des retombées économiques directes et indirectes au territoire,
- répondre à la demande des visiteurs sur la découverte des produits du terroir,
- prolonger le séjour de nos visiteurs,
- favoriser le développement et l'image du territoire.

**Public visé :** habitants du territoire ; touristes, etc.

**Echéance du projet :** d'août à octobre 2016

Plan de financement prévisionnel avec bonification (Montant TTC)				
Dépenses	Montant (€)	Plan de Financement	Montant (€)	%
Prestation Association Le Peuple Créateur (diffusion du film, droits d'auteur, présence du réalisateur, etc.)	4 000 €	Pays de Saintonge Romane	900 €	20 %
Achat divers	500 €	Leader	3 600 €	80 %
<b>Total TTC</b>	<b>4 500 €</b>	<b>Total TTC</b>	<b>4 500 €</b>	<b>100 %</b>

Yves MASSIAS, Président de la commission « Culture, Patrimoine, Tourisme, Sport » du Pays de Saintonge Romane et Véronique BERGONZONI ont présenté le projet. Les échanges ont porté sur :

- la transversalité du projet entre l'axe 1 : circuits courts alimentaires et l'axe 2 « Patrimoines et Culture » du programme.
- le partenariat mis en œuvre entre les producteurs fermiers, l'association le Peuple Créateur et le Pays de Saintonge Romane.
- l'implication des producteurs dans le choix des films qui fait écho à leur propre histoire ou leur sensibilité. L'implication des producteurs dans le débat qui suivra la diffusion. Ce projet ouvre les fermes à un nouveau public.
- le lien entre ce projet présenté ici et le projet porté par l'Association le Peuple Créateur pour acquérir le matériel de diffusion (passé en opportunité devant les membres du GAL le 27 janvier 2016).

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets (ci-jointe en annexe 1).**

**Les membres du comité de programmation considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER. Les membres ayant le droit de voter ont validé à l'unanimité le projet (10 voix).**

**Questions diverses**

**Le prochain comité GAL est prévu le mardi 28 juin 2016 à 17h30.**

**Compte-rendu validé par le secrétaire de séance le 12 mai 2016  
Compte-rendu approuvé par le Président du GAL le 24 mai 2016**



### Annexe 1 : Grille de sélection des projets de la fiche n°3

GAL du

Projet :

Fiche n° 3 : encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée

Avis de la Commission du Pays de Saintonge Romane :	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> réservé
---	--

#### Projet favorisant l'accès pour tous à la culture

Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet ne favorise pas l'accès pour tous à la culture	Le projet inclut un des publics suivants : jeune, familial et empêché (handicap, faibles ressources, éloigné de la culture)	Le projet inclut au moins deux des publics suivants : jeune, familial et empêché (handicap, faibles ressources, éloigné de la culture)	Le projet inclut le public : jeune, familial et empêché (handicap, faibles ressources, éloigné de la culture)

#### Projet favorisant la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des moyens

Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet ne favorise pas la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des moyens	Le projet favorise la mise en réseau avec les acteurs attendus	Le projet favorise la mise en réseau d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble	Le projet met en réseau et/ou mutualise des moyens de façon exemplaire

#### Projet favorisant des retombées économiques

Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet n'a aucune retombée économique	Le projet a des retombées économiques très minimes	Le projet a des retombées économiques perceptibles	Les retombées économiques sont importantes à l'échelle du territoire et delà

#### Projet de qualité et innovant

Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet n'apporte rien de nouveau sur le territoire	Le projet paraît peu original, des initiatives similaires ont déjà été menées localement	Le projet paraît peu original mais des initiatives similaires n'ont jamais été menées localement	Le projet par un aspect apparaît comme innovant sur le PSR (méthode, enjeux auxquels il répond, partenaires, financements, etc.)

#### Projet rayonnant sur au minimum un EPCI (CDC/CDA)

Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet n'a pas de dimension intercommunale	Le projet a un rayonnement à l'échelle des communautés de communes et/ou communauté d'agglomération	Le projet a un rayonnement à l'échelle du Pays de Saintonge Romane	Le projet a un rayonnement au-delà du Pays de Saintonge Romane

Total de la notation : .....

Ce projet est sélectionné :  oui, si 10 points ou plus  abstention  ajourné, si besoin de compléments  non, si moins de 10 points

Bonification si le projet est en lien avec les autres axes du programme : les Circuits courts alimentaires et/ou la Transition énergétique : 0 %  10 %